Manifeste du Réseau citoyennes d’Europe (RCE)

samedi 23 mai 2009

Association créée en 2000 et basée en Espagne, le RCE se consacre à "l’appui à l’exercice du droit de citoyenneté à partir du principe de l’égalité des chances entre les femmes et les hommes", à l’échelle de l’Union européenne, notamment en diffusant une "information pratique aux associations de femmes quant à l’exercice du Droit de Citoyenneté dans l’UE", et en favorisant les échanges entre ONG en vue de "l’élaboration de bonnes pratiques dans la construction d’une Europe paritaire".
– www.redciudadanas.org

Manifeste du Réseau citoyennes d’Europe (RCE) à l’occasion de la convocation électorale de juin 2009 pour l’élection du Parlement européen

Le Réseau Citoyennes d’Europe (RCE) est une organisation dont le principal objectif est de promouvoir et d’appuyer l’égalité des chances entre les hommes et les femmes, l’un des principes fondamentaux de la construction européenne.

Le Réseau Citoyennes d’Europe considère que la crise économique mondiale que nous traversons touche les pays membres de l’Union européenne dans différents domaines fondamentaux de l’Union, dont le développement économique, la construction sociale, les valeurs de l’égalité et de solidarité. La situation de paralysie du processus de renforcement des structures de l’Union ne peut de plus être oubliée. Celle-ci se reflète dans le scepticisme des citoyens et nuit sérieusement à la prise de décisions.

Le Réseau Citoyennes d’Europe souhaite exprimer sa préoccupation face à l’éloignement des critères d’égalité de genre dans l’élaboration et la mise en oeuvre des politiques européennes. Cette évolution place les besoins stratégiques d’une partie importante de la population européenne en marge de l’action politique, affectant les politiques sociales et la réalisation de l’égalité réelle.

Dans ce cadre, nous Réseau Citoyennes d’Europe, considérons que pour faire face à la situation actuelle, il faut :

– Appliquer l’acquis communautaire pour renforcer la qualité démocratique de la prise de décisions ;

– Consolider l’équilibre de genre et la démocratie paritaire. Cet objectif suppose non seulement une plus grande participation des femmes en termes quantitatifs, mais aussi une meilleure qualité de genre dans l’organisation de la démocratie, augmentant ainsi la légitimité des processus de prise de décisions. De plus, l’Union européenne doit veiller aux droits sociaux des femmes et des hommes tout en les intégrant à une perspective de genre, et affronter la crise à l’aide de politiques qui promeuvent les femmes comme agents économiques et sociaux.

Copyright © Site de l’Association Adéquations - https://www.adequations.org/spip.php?article1043